

A



Voici Jules Ferry. As-tu déjà entendu parlé de cet homme politique?

Que sais-tu de lui?

Voici les lois qu'il a fait voter. De quoi parlent-elles? Quel était le rôle de Jules Ferry pendant la 3^{ème} République?

B

Loi du 21 décembre 1880

Art. 1er.- Il sera fondé par l'Etat, avec le concours des départements et des communes, des établissements destinés à l'enseignement secondaire de

Loi du 16 juin 1881:

Art. 1er.- Il ne sera plus perçu de rétribution scolaire dans les écoles primaires publiques, ni dans les salles d'asile publiques. (...)

Loi du 28 mars 1882

Art. 1er.- L'enseignement primaire comprend : L'instruction morale et civique ; La lecture et l'écriture ; La langue et les éléments de la littérature française ; La géographie, particulièrement celle de la France ; L'histoire, particulièrement celle de la France jusqu'à nos jours ; Quelques notions usuelles de droit et d'économie politique ; Les éléments des sciences naturelles physiques et mathématiques ; leurs applications à l'agriculture, à l'hygiène, aux arts industriels, travaux manuels et usage des outils des principaux métiers ; Les éléments du dessin, du modelage et de la musique ; La gymnastique ; Pour les garçons, les exercices militaires ; Pour les filles, les travaux à l'aiguille. L'article 23 de la loi du 15 mars 1850 est abrogé.

Art. 2.- Les écoles primaires publiques vaqueront un jour par semaine, en outre du dimanche, afin de permettre aux parents de faire donner, s'ils le désirent, à leurs enfants, l'instruction religieuse, en dehors des édifices scolaires. L'enseignement religieux est facultatif dans les écoles privées.

Art. 4.- L'instruction primaire est obligatoire pour les enfants des deux sexes âgés de six ans révolus à treize ans révolus ; elle peut être donnée soit dans les établissements d'instruction primaire ou secondaire, soit dans les écoles publiques ou libres, soit dans les familles, par le père de famille lui-même ou par toute personne qu'il aura choisie.

Donne son titre à chaque loi en choisissant parmi ceux-là:

- La loi du 21 décembre 1880 sur l'enseignement secondaire des jeunes filles
- La loi établissant la gratuité absolue de l'enseignement primaire dans les écoles publiques
- La loi du 28 mars 1882 sur l'enseignement primaire obligatoire

D

Loi du 9 décembre 1905

Art. 1er.- La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.

Art. 2.- La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. En conséquence, (...), seront supprimées des budgets de l'Etat, des départements et des communes, toutes dépenses relatives à l'exercice des cultes.



Aristide Briand

De quoi parle cette loi?

Que penses-tu de ces lois? Vois-tu des différences, des ressemblances avec ce qu'il se passe aujourd'hui?

A ton avis, pourquoi ont-elles été votées?

Quel nom lui donnerais-tu?

Quel est son impact sur la société française encore aujourd'hui?

Le 4 septembre 1870, la III^e République est proclamée à Paris par Léon Gambetta.

La III^e République connaît des débuts difficiles, amputée de l'Alsace et du nord de la Lorraine (suite à la défaite de la France en 1871), menacée d'une restauration monarchique, avec une Assemblée nationale et un chef du pouvoir exécutif (Thiers) installés à Versailles, d'où part la terrible répression des Communards républicains et socialistes (20 à 35 000 exécutions en mai 1871). Peu à peu, les républicains conquièrent, grâce au suffrage universel, la Chambre des députés, le Sénat, puis la présidence de la République.

En 1879, la République est bien affermie. Elle se dote des symboles hérités de la Révolution : le 14 juillet devient fête nationale, la Marseillaise, hymne national et Paris redevient capitale.

C'est l'époque des grandes lois républicaines : 1881, liberté de réunion et liberté de presse, gratuité de l'enseignement primaire, sous l'influence de Jules Ferry. Le chef du gouvernement fait voter en 1882 la loi sur l'obligation scolaire de 6 à 13 ans ainsi que la laïcité de l'enseignement public.

Aristide Briand fait voter celle sur la séparation des Eglises et de l'Etat en 1905: la République ne reconnaît aucun culte, mais garantit l'exercice de tous. C'est le fondement de la laïcité française.

Ces lois sont toujours en vigueur aujourd'hui.

La République affermie, les républicains de diverses tendances politiques se retrouvent face à face. Jean Jaurès crée le parti socialiste français puis la SFIO (Section française de l'internationale socialiste) en 1905. C'est un courant politique qui voulait faire gérer les secteurs essentiels au fonctionnement d'un pays par la collectivité, l'Etat pour mieux défendre les travailleurs.

Le 4 septembre 1870, la III^e République est proclamée à Paris par Léon Gambetta.

La III^e République connaît des débuts difficiles, amputée de l'Alsace et du nord de la Lorraine (suite à la défaite de la France en 1871), menacée d'une restauration monarchique, avec une Assemblée nationale et un chef du pouvoir exécutif (Thiers) installés à Versailles, d'où part la terrible répression des Communards républicains et socialistes (20 à 35 000 exécutions en mai 1871). Peu à peu, les républicains conquièrent, grâce au suffrage universel, la Chambre des députés, le Sénat, puis la présidence de la République.

En 1879, la République est bien affermie. Elle se dote des symboles hérités de la Révolution : le 14 juillet devient fête nationale, la Marseillaise, hymne national et Paris redevient capitale.

C'est l'époque des grandes lois républicaines : 1881, liberté de réunion et liberté de presse, gratuité de l'enseignement primaire, sous l'influence de Jules Ferry. Le chef du gouvernement fait voter en 1882 la loi sur l'obligation scolaire de 6 à 13 ans ainsi que la laïcité de l'enseignement public.

Aristide Briand fait voter celle sur la séparation des Eglises et de l'Etat en 1905: la République ne reconnaît aucun culte, mais garantit l'exercice de tous. C'est le fondement de la laïcité française.

Ces lois sont toujours en vigueur aujourd'hui.

La République affermie, les républicains de diverses tendances politiques se retrouvent face à face. Jean Jaurès crée le parti socialiste français puis la SFIO (Section française de l'internationale socialiste) en 1905. C'est un courant politique qui voulait faire gérer les secteurs essentiels au fonctionnement d'un pays par la collectivité, l'Etat pour mieux défendre les travailleurs.

H La troisième République (1870-1940)

Le 4 septembre 1870, la III^e République est proclamée à Paris par Léon Gambetta.

La III^e République connaît des débuts difficiles, amputée de l'Alsace et du nord de la Lorraine (suite à la défaite de la France en 1871), menacée d'une restauration monarchique, avec une Assemblée nationale et un chef du pouvoir exécutif (Thiers) installés à Versailles, d'où part la terrible répression des Communards républicains et socialistes (20 à 35 000 exécutions en mai 1871). Peu à peu, les républicains conquièrent, grâce au suffrage universel, la Chambre des députés, le Sénat, puis la présidence de la République.

En 1879, la République est bien affermie. Elle se dote des symboles hérités de la Révolution : le 14 juillet devient fête nationale, la Marseillaise, hymne national et Paris redevient capitale.

C'est l'époque des grandes lois républicaines : 1881, liberté de réunion et liberté de presse, gratuité de l'enseignement primaire, sous l'influence de Jules Ferry. Le chef du gouvernement fait voter en 1882 la loi sur l'obligation scolaire de 6 à 13 ans ainsi que la laïcité de l'enseignement public.

Aristide Briand fait voter celle sur la séparation des Eglises et de l'Etat en 1905: la République ne reconnaît aucun culte, mais garantit l'exercice de tous. C'est le fondement de la laïcité française.

Ces lois sont toujours en vigueur aujourd'hui.

La République affermie, les républicains de diverses tendances politiques se retrouvent face à face. Jean Jaurès crée le parti socialiste français puis la SFIO (Section française de l'internationale socialiste) en 1905. C'est un courant politique qui voulait faire gérer les secteurs essentiels au fonctionnement d'un pays par la collectivité, l'Etat pour mieux défendre les travailleurs.

H La troisième République (1870-1940)

Le 4 septembre 1870, la III^e République est proclamée à Paris par Léon Gambetta.

La III^e République connaît des débuts difficiles, amputée de l'Alsace et du nord de la Lorraine (suite à la défaite de la France en 1871), menacée d'une restauration monarchique, avec une Assemblée nationale et un chef du pouvoir exécutif (Thiers) installés à Versailles, d'où part la terrible répression des Communards républicains et socialistes (20 à 35 000 exécutions en mai 1871). Peu à peu, les républicains conquièrent, grâce au suffrage universel, la Chambre des députés, le Sénat, puis la présidence de la République.

En 1879, la République est bien affermie. Elle se dote des symboles hérités de la Révolution : le 14 juillet devient fête nationale, la Marseillaise, hymne national et Paris redevient capitale.

C'est l'époque des grandes lois républicaines : 1881, liberté de réunion et liberté de presse, gratuité de l'enseignement primaire, sous l'influence de Jules Ferry. Le chef du gouvernement fait voter en 1882 la loi sur l'obligation scolaire de 6 à 13 ans ainsi que la laïcité de l'enseignement public.

Aristide Briand fait voter celle sur la séparation des Eglises et de l'Etat en 1905: la République ne reconnaît aucun culte, mais garantit l'exercice de tous. C'est le fondement de la laïcité française.

Ces lois sont toujours en vigueur aujourd'hui.

La République affermie, les républicains de diverses tendances politiques se retrouvent face à face. Jean Jaurès crée le parti socialiste français puis la SFIO (Section française de l'internationale socialiste) en 1905. C'est un courant politique qui voulait faire gérer les secteurs essentiels au fonctionnement d'un pays par la collectivité, l'Etat pour mieux défendre les travailleurs.